



COMMUNIQUÉ

N° : 28

25 millions d'emplois menacés par les fermetures de compagnies aériennes

7 avril 2020 (Genève) – L'Association du transport aérien international a publié une nouvelle analyse qui indique que quelque 25 millions d'emplois pourraient disparaître en raison de l'effondrement de la demande de transport aérien due à la crise de la COVID-19.

À l'échelle mondiale, le gagne-pain de quelque 65,5 millions de personnes dépend de l'industrie aérienne, incluant des secteurs comme les voyages et le tourisme. Parmi ces personnes, il y a 2,7 millions d'emplois dans les compagnies aériennes. Dans un scénario de sévères restrictions de voyage s'étirant sur trois mois, les recherches de l'IATA concluent que 25 millions d'emplois dans l'aviation et les secteurs connexes sont en péril dans le monde :

- 11,2 millions d'emplois en Asie-Pacifique,
- 5,6 millions d'emplois en Europe,
- 2,9 millions d'emplois en Amérique latine,
- 2,0 millions d'emplois en Amérique du Nord,
- 2,0 millions d'emplois en Afrique,
- 0,9 million d'emplois au Moyen-Orient.

Selon le même scénario, sur l'ensemble de l'année, les compagnies aériennes devraient voir les revenus de ventes de billets diminuer de 252 milliards \$ (-44 %) en 2020, comparativement à 2019. Le deuxième trimestre est le plus critique, la demande chutant de 70 % au pire de la crise, et les compagnies aériennes se délestant de réserves de trésorerie de 61 milliards \$.

Les compagnies aériennes demandent aux gouvernements de fournir immédiatement une aide financière pour les aider à demeurer viables et en mesure de diriger la reprise lorsque la pandémie sera endiguée. En particulier, l'IATA demande :

- un soutien financier direct ;
- des prêts, des garanties de prêt et du soutien au marché des obligations de sociétés ; et
- des allègements fiscaux.

« On ne saurait trouver les mots pour bien décrire l'impact dévastateur de la COVID-19 sur l'industrie aérienne. Et les dommages économiques affecteront 25 millions de personnes dont les emplois dépendent de l'aviation. Les compagnies aériennes doivent demeurer des entreprises viables, pour être à l'avant-garde de la reprise lorsque la pandémie sera maîtrisée. Une bouée de sauvetage est actuellement critique pour les compagnies aériennes », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

Coup d'œil sur l'avenir : redémarrer l'industrie

En plus du soutien financier essentiel, l'industrie aura besoin d'une planification et d'une coordination attentives pour que les compagnies aériennes soient prêtes lorsque la pandémie sera maîtrisée.

« Jamais auparavant n'avons-nous fermé l'industrie à une si grande échelle. Par conséquent, nous n'avons pas d'expérience en fait de redémarrage. Ce sera complexe. Sur le plan pratique, nous aurons besoin de mesures d'urgence en ce qui concerne les licences et les certifications expirées. Nous devons adapter nos opérations et nos processus pour éviter de nouvelles contaminations par des cas d'importation. Et nous devons trouver une approche prévisible et efficace pour gérer les restrictions de voyage qui devront être levées avant que

nous nous mettons au travail. Ce ne sont que quelques-uns des défis qui nous attendent. Et pour les relever avec succès, l'industrie et les gouvernements doivent s'aligner et travailler de concert », ajoute M. de Juniac.

L'IATA élabore une démarche exhaustive pour le redémarrage de l'industrie lorsque les gouvernements et les autorités de santé publique le permettront. Une approche à plusieurs intervenants sera essentielle. Dans un premier temps, il faudra une série de rencontres virtuelles ou de sommets, sur une base régionale, rassemblant les gouvernements et les intervenants de l'industrie. Les principaux objectifs seront :

- comprendre ce qu'il faut pour rouvrir les frontières, et
- adopter des solutions pouvant être opérationnalisées et ajustées efficacement.

« Nous ne nous attendons pas à redémarrer la même industrie que nous avons fermée il y a quelques semaines. Les compagnies aériennes vont continuer à relier le monde. Et nous le ferons au moyen d'une variété de modèles d'affaires. Mais les processus de l'industrie devront être adaptés. Nous devons entreprendre ce travail rapidement. Nous ne voulons pas répéter les erreurs qui ont suivi les événements du 11 septembre, quand plusieurs nouveaux processus ont été imposés sans coordination. Nous nous sommes retrouvés avec un fouillis de mesures que nous tentons encore aujourd'hui de démêler. Les 25 millions de personnes dont les emplois sont en péril à cause de la crise vont dépendre du redémarrage efficace de l'industrie », conclut M. de Juniac.

Le début des sommets devrait être confirmé avant la fin d'avril.

[Pour lire le discours d'Alexandre de Juniac](#)

[Consultez le rapport de l'impact économique résultant de l'effondrement du transport aérien en raison de la COVID-19](#)

– IATA –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- Les chiffres sur l'emploi reflètent le nombre d'emplois qui pourraient être perdus dans un scénario de restrictions de voyage strictes s'étirant sur au moins trois mois, et de retards dans la reprise de la demande de voyages attribuables à la récession économique. Ce n'est pas une prévision de mises à pied. Le potentiel de perte de 25 millions d'emplois couvre tous les secteurs soutenus par le transport aérien, ce qui inclut les emplois associés aux dépenses de consommation des touristes étrangers qui utilisent le transport aérien pour se rendre à destination. L'industrie du tourisme et du voyage est parmi les secteurs les plus durement touchés par la pandémie.
- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.